

## Compte Rendu du Comité Social Economique du 22 février 2019

### 1/ **Le point économique :**

#### Les infos à retenir :

- Le **mois de janvier** : pour ce premier mois le budget CA est dépassé en canal magasin et Internet. La vente des services continue à bien contribuer aux résultats. La déflation des prix impacte naturellement la marge.
- **Cuisine** : la filiale progresse sur ce mois (494 cuisines *topées*) mais le PVM est défavorable, avec un poids de GEM dont l'objectif est fixé à 20% (17% sur ce mois).  
La Direction nous informe que *DARTY Cuisine* va se tourner vers un troisième fournisseur, **STRATO**, un italien.  
La CAT demande des informations sur la nouvelle rémunération concepteurs cuisine, la Direction nous donne rendez-vous aux NAO.

### 2/ **Points divers**

- **Information – Consultation** sur la période de prise de congés et sur les critères permettant de déterminer l'ordre et l'organisation des départs en congés: suite au changement de structures des IRP, c'est le CSE qui est consulté et non plus les DP, l'acte *managerial* ne change pas et les salariés seront informés au 1<sup>er</sup> mars **POUR 20**
- **Information – Consultation** sur le choix de la répartition de l'effectif par niveau/échelon conventionnel pour le calcul des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes : **il existe en France un déséquilibre entre les rémunérations des hommes et celles des femmes** (9% à travail égal et 25% sur l'ensemble d'une carrière). La loi tente d'y remédier. Plusieurs indicateurs sont édités (répartitions, rémunérations, promotions ...), si le résultat n'est pas celui attendu par la loi, l'Entreprise a 3 ans pour se mettre en conformité.  
La Direction propose de choisir de comparer les salariés par niveau/échelon plutôt que par catégorie : **POUR 9 (dont la CAT) – Abstention 11** La CAT DGE assume sa position puisque la question est simple, la loi impose ces calculs et le CSE ne se prononce que sur le mode calcul ! Juger des écarts hommes/femmes en livraison n'est juste pas possible ... pour ne citer que cette corporation. **Vous nous avez élus pour rendre des avis, nous le faisons.**

- **Information – Consultation** sur le bilan de la formation 2018, sur les orientations générales 2019 et le Plan de formation 2019 : entre 2,5M et 2,7M sont budgétés pour la formation sur la filiale, détails sur le CR officiel à venir. **POUR 17 – Abst 3**

**Information – Consultation** sur la mise en place d'une caméra de surveillance au CS ELA de Limonest pour sécuriser les livraisons de rolls en dehors des heures d'ouverture : la Direction confirme que cette caméra n'a pas pour vocation à surveiller les salariés. **POUR 20**

- **Suivi de l'Accord de Plan de Sauvegarde de l'Emploi** : un collaborateur vient de signer une mission temporaire ; un collaborateur a souhaité arrêter sa formation et revient dans le cursus de congé de reclassement.
- Mise en place d'un test à compter du mois de mars sur le site de Limonest pour remplacer Masternaut : la Direction cherche à exploiter un outil GPS moins coûteux, ainsi une application sera installée sur un nouveau téléphone professionnel (Samsung X Cover 4) pour 2 techniciens itinérants de Limonest pour la phase test.
- **Information – Consultation** sur l'évolution du **variable de la Prime Crédit** pour les vendeurs et CVS à compter de mars 2019 : **la CAT intervient pour exprimer son mécontentement vis-à-vis de cette décision**, qui va rendre encore plus difficile l'obtention de primes pour certains vendeurs (en passant le mini à 9%), et qui grève la rémunération des vendeurs les plus performants (en baissant la prime max à 9€). **CONTRE 20**
- **La CAT DGE** demande des précisions quant à la dotation des tenues : réponse en mars.
- Le Secrétaire CSSCT a été désigné : Pascal Gaire
- Le Secrétaire Adjoint CSSCT a été désigné : Damien Tétard

### 3/ **Activités sociales et culturelles**

- Un séjour à Disney a été proposé via un prestataire, ce n'est donc pas le CSE qui organise !
- La **Commission Voyage** a été désignée : Dancé, Tétard, D'Arienzo, Rocher.
- La **Commission Jouets** a été désignée : D'Arienzo, Dancé, Ehrhard, Cochin, Duplaa.
- Un nouveau prestataire en locations - **Palmiers Océan** - sera disponible sur le site dès la semaine prochaine.